

Vos questions / nos réponses

Consommation cannabis chez l'adulte

Par [Profil supprimé](#) Postée le 27/11/2019 15:49

Bonjour

Je viens sur ce site car je me trouve très seule concernant ma nouvelle situation de vie.

J'ai rencontré un nouveau compagnon suite à ma séparation avec le père de mes enfants. J'ai deux ados de 14 ans et 12 ans 1/2

Je les ai mis en garde depuis bien 2 ans sur les méfaits du cannabis et de la consommation d'alcool.

Je ne fume pas et je bois exceptionnellement un verre de vin ou une bière.

Mon beau frère est alcoolique. Mon filleul de 16 ans fume régulièrement du cannabis.

Mon ancien compagnon était addict au sport et avait une hygiène de vie saine

Mon nouveau compagnon avec qui je ne vis pas, fume 2 à 3 joints par jour et plus le week end
Il le fait toujours de manière respectueuse à l'extérieur et jamais en présence des enfants.

J'en ai parlé à mes deux ados. Ma fille trouvait qu'il buvait trop et que j'étais trop cool.

En vérité il boit une bière ou deux et pas tous les jours. Je lui ai demandé de lui laisser le temps.

Que dans sa jeunesse il s'était drogué et que oui il avait fumé et pas que du tabac. Que j'allais tenter de l'aider davantage qu'il exprime son envie de s'arrêter. Il s'est mis au CBD

Il vient d'apprendre que les enfants sont au courant.

Il en est profondément blessé. Se sent décrédibilisé et me reproche de ne pas les avoir protégés

Ma question:

Ai-je eu tort de les mettre au courant? Je pensais les protéger justement en ne leur cachant pas ça.
Bien sûr j'ai mauvaise conscience d'où mon inscription..

Mise en ligne le 02/12/2019

Bonjour,

Nous comprenons vos questionnements et vous avez eu raison de venir nous en parler.

Nous ne pouvons pas vous permettre de dire que vous avez eu raison ou tort de mettre vos enfants au courant. En revanche, c'est ce que vous sentez bon de faire sur le moment dans le but de les protéger et vous avez eu raison dans ce sens de nous écouter. Il nous semble important que vous puissiez en discuter avec votre compagnon, afin de comprendre pourquoi cela l'a-t-il blessé, en quoi le fait de fumer du cannabis le décrédibilise-t-il..

L'important nous semble t-il est que votre compagnon ne se sente pas jugé par vos enfants et que vous puissiez le plus sereinement possible échanger vous et lui sur le façon d'aborder la question des consommations.

Vous nous dites également qu'il souhaite arrêter de fumer du cannabis et qu'il s'est mis au CBD. Le fait qu'il exprime son envie d'arrêter est déjà un premier pas. Il est parfois utile d'identifier les raisons qui incitent à consommer pour trouver d'autres stratégies. Par exemple, si la personne fume pour se sentir apaisée, elle peut essayer d'autres « solutions » pour ce faire, notamment par le sport, la marche, la méditation, la lecture, etc. Il n'y a pas de solution miracle, c'est à chacun de trouver la sienne. Nous vous joignons un guide d'aide à l'arrêt du cannabis en fin de réponse, qui nous l'espérons pourra lui donner quelques pistes.

Il existe également des structures spécialisées en addictologie, ce sont les CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Ce sont des lieux d'écoute et de soutien pour les personnes consommatrices mais aussi pour leur entourage, pour qui la situation est souvent difficile à vivre. Des professionnels tels que des médecins, des psychologues ou encore des éducateurs spécialisés y travaillent pour aider les personnes dans leurs démarches (faire un point sur les consommations, les diminuer, les arrêter, etc.). Nous vous mettons une adresse de structure près de chez vous ci-dessous. Nous vous joignons également le lien « adresses utiles », via lequel vous pourrez rechercher des lieux près de chez vous, ainsi qu'un article sur l'aide que l'on peut apporter à un proche. Ces consultations sont gratuites et confidentielles.

Enfin, n'hésitez pas à nous recontacter vous, ou votre compagnon afin de discuter davantage de votre situation avec un de nos écoutants. Nous sommes disponibles tous les jours de 8h à 2h du matin, soit par téléphone au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit), soit par Chat de 14h à minuit.

Bien à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en addictologie de Wissembourg

24 route de Weiler
67166 WISSEMBOURG

Tél : 03 88 54 11 16

Site web : www.ch-wissembourg.fr

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h. Samedi de 9h à 12h

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 17h30. Samedi de 9h à 12h.

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- [Guide d'aide à l'arrêt du cannabis](#)
- [Adresses utiles du site Drogues info service](#)
- [Comment aider un proche?](#)

Autres liens :

- [Comment parler des drogues à mes enfants ?](#)